Image not found or type unknown

Maison abandonnée quels démarche

Par **moiveronik**, le **10/10/2013** à **13:34**

Bonjour,

Nous avons aperçu une maison abandonnée,nous nous sommes renseigner auprès des voisins.La personne qui y habitait est décédé depuis 2007. Nous sommes allé au service cadastre de notre commune, la maison n'appartient pas à l'état elle reste privé.
Ma question est : Quels sont les démarches a faire pour savoir si il y a possibilité d'une vente.

Merci d'avance pour une réponse.

Par **youris**, le **10/10/2013** à **14:01**

bjr,
pour connaître le propriétaire vous pouvez consulter le fichier immobilier au service des hypothèques avec la référence cadastrale.
cdt

Par **moiveronik**, le **10/10/2013** à **14:05**

Nous connaissons le nom de la propriétaire mais la personne est décédée.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés